



PROJET ASSOCIATIF 2024-2027

NOTRE OBJET

Notre structure est une association Loi 1901 dont l'objet est défini comme suit : « L'association **le pied allez TRIEZ** œuvre pour un territoire de lien social, favorisant un mode de consommation éco-citoyen et renforçant le pouvoir d'agir des habitants. »

NOS VALEURS

Notre équipe se fédère autour des valeurs suivantes :

MILITANTISME → Nous encourageons la décroissance en prônant une « radicalité joyeuse » pour faire évoluer les consciences.

VALORISATION → Nous passons la seconde ... pour les humains comme pour les objets, nous nous attachons à donner une seconde chance, une seconde vie et tentons de ré-enthousiasmer le travail autour du réemploi solidaire.

COOPERATION → Nous proposons un cadre inclusif favorisant le partage de savoir-faire et la créativité.

NOS MISSIONS

Ces axes s'articulent autour de trois enjeux majeurs :

▪ **Environnemental**

- en participant à la réduction des déchets par la collecte, le tri, la valorisation et la revente des déchets encombrants ménagers
- en sensibilisant au réemploi solidaire et à des modes de consommation respectueux de l'environnement, grâce à des ateliers, des animations (tous publics) et à tout autre moyen nécessaire
- en favorisant des comportements citoyens, renforçant ainsi le pouvoir d'agir des habitants

▪ **Social**

- en proposant une structure inclusive, accessible à toutes et tous

- en développant la citoyenneté, la coopération et la solidarité en facilitant l'échange de savoir-faire
- en créant un espace de rencontres, de convivialité et de diversité

▪ Economique

- en mettant en place une activité économique respectueuse de l'humain et de l'environnement
- en prônant une économie circulaire, qui valorise le réemploi et les circuits- courts
- en facilitant la création d'emplois locaux.

NOTRE VIE ASSOCIATIVE



L'association unit des personnes physiques et des personnes morales pouvant être identifiées dans 3 catégories de membres composant ainsi le socle de l'association : membres usagers, membres actifs et membres salariés.

L'équipe opérationnelle est composée de salariés, des volontaires en Service Civique, des stagiaires et des bénévoles, qui œuvrent conjointement à promouvoir des valeurs communes autour de la réduction des déchets en proposant une alternative aux modes de consommation traditionnels.

Les acteurs associatifs présentent des profils très divers : dans un esprit inclusif, nous souhaitons maintenir les conditions d'un vivre ensemble agréable et utile. Ainsi, chaque catégorie (salariés, bénévoles, volontaires en Service Civique) bénéficie d'une relation privilégiée avec un référent désigné. Par ailleurs, nos efforts d'une bonne gouvernance sont guidés par l'attention portée à la participation de tous dans la vie associative.

Pour, ensemble, défendre une éthique éco-citoyenne !

NOS PARTENAIRES

Nous accueillons tous les partenariats qui respectent notre identité et partagent nos engagements sociaux et environnementaux.

Au jour de la rédaction du présent document, nous travaillons avec de nombreux partenaires, notamment :

- La mairie de Montignac qui met à notre disposition les locaux accueillant les diverses activités associatives ;
- L'Ademe, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, l'Europe (mesure LEADER), la Fondation RTE, la Fondation AGIR, la fondation Caisse d'Epargne, le fonds de dotation PHINOé qui ont financé nos dépenses d'investissements pour le lancement d'activité ;
- Le Conseil départemental de Dordogne et la Communauté de Communes (CCVH) qui soutiennent financièrement nos actions culturelles ;
- Le Fonjep qui cofinance des postes de développement territorial ;
- Le réseau ReNAITre qui nous permet de mutualiser savoir-faire et compétences en répondant à des problématiques de façon solidaire ;
- L'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine, France Active, Emergence Périgord et Matchers qui nous ont permis de bénéficier d'accompagnements pour monter en compétences.

Nous avons reçu des reconnaissances qui attestent de l'engagement des pouvoirs publics à nos côtés :

- Agrément Jeunesse et Education Populaire
- Agrément Service Civique
- Reconnaissance d'intérêt général (éligibilité au régime fiscal du mécénat)
- Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale)
- Structure d'accueil TIG

